

Le diplôme est accessible par la voie de la :

- Formation par apprentissage
- Formation continue
- Formation scolaire
- La validation des acquis de l'expérience (VAE)

CFPPA/OFA

EPLEFPA

de ROANNE-CHERVÉ-NOIRÉTABLE

Le CAPA JP est un diplôme d'état du Ministère de l'agriculture

Le niveau de l'action dans le cadre d'une filière de formation : niveau 3.

Activités

- Mettre en œuvre les différentes techniques ou opérations nécessaires à la réalisation d'un espace vert ou d'un jardin.
- Participer au report d'un plan sur le terrain (piquetage, mise en forme).
- Réaliser les travaux ou d'entretiens d'infrastructures d'un jardin.
- Mettre en œuvre des techniques de plantation de végétaux d'ornement et les différentes opérations nécessaires à la réalisation d'un gazon (semis ou placage).
- Assurer les opérations nécessaires à la maintenance d'un espace vert.
- Observer, apprécier l'état d'un espace vert et connaître les opérations d'entretien à effectuer.
- Repérer des anomalies et les symptômes des maladies ou attaques parasitaires.
- Maîtriser les gestes professionnels nécessaires à l'entretien d'un espace vert.
- Assurer l'entretien du matériel en respectant les règles de sécurité.
- Organiser son travail et effectuer les différentes tâches dans les conditions de sécurité optimales : préparation du matériel, réalisation, entretien, adapter son travail en fonction des imprévus.
- Rendre compte de ses activités.
- Enregistrer des données relatives aux travaux et aux matériels.

Environnement du métier

Travail en extérieur et travail en équipe

Débouchés

Agent(e) d'entretien des parcs et jardins,
Jardinier(e) paysagiste/des espaces verts,
Aide-jardinier(e),

Ouvrier(e) d'entretien des espaces verts ou naturels / du paysage.

Poursuite de formation possible

Autre Bac Professionnel, Brevet Professionnel, Licence, Certificat de Spécialisation.

Conditions d'admission - Pré-requis

Pour l'apprentissage :

- Avoir une entreprise d'accueil ou collectivité territoriale
- Être âgé entre 15 (avec cycle de 3ème complet) et 29 ans révolus

Pour toute candidature :

- Compléter le dossier d'inscription en ligne via :
<https://app.hub3e.com/landing-page/124/candidature>

Accès à la formation

Pour la validation définitive d'entrée en formation, seul l'enregistrement d'un contrat d'apprentissage ou la validation d'un financement autre est nécessaire. Le délai de traitement moyen pour l'enregistrement d'un contrat est de 15 jours, et selon le calendrier des prescripteurs pour un financement en formation professionnelle continue.
Prochaine rentrée : à venir

TAUX DE RÉUSSITE

> Réussite 2024 : 97%

SATISFACTION

> Promotion 2024 : 79%

DURÉE

> de 10 à 24 mois

PUBLIC

> Accessible à tous

Les indicateurs de résultats sont disponibles sur :
<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>.

Contact

cfppa.roanne@educagri.fr



Crédit photos : Natur'Académie Anthony Faye



Durée de la formation

La formation est organisée sur 10 à 24 mois avec 800 heures minimum de formation en centre. Les périodes en entreprise sont de 7 semaines minimum en formation continue et peuvent aller jusqu'à 2400 heures dans le cadre de l'apprentissage..

Objectifs : aptitudes et compétences visées et évaluées

Être capable de :

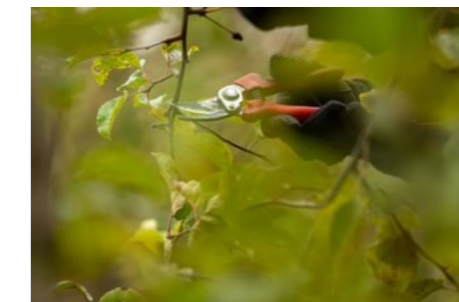
- Aménager et entretenir les jardins privés ou les espaces publics à l'aide d'outils manuels et d'engins motorisés.
- Planter des végétaux, l'engazonner et mettre en place des infrastructures (systèmes d'arrosage, petits ouvrages et installations inertes,...).
- Assurer la maintenance des aménagements et des espaces végétalisés et l'entretien des matériels utilisés.

Contenus principaux de la formation

- Réaliser en sécurité des travaux d'entretien paysager :
 - Réaliser des travaux de mise en place des végétaux,
 - Entretenir la végétation,
 - Réaliser la mise en place et l'entretien d'installations et des infrastructures paysagères.
- Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels et équipements.
- Entretenir un bassin naturel.

Modalités pédagogiques

Cours magistraux, Travaux pratiques sur notre plateau technique, Travaux dirigés, Retour et partage d'expériences, Analyse de sa pratique professionnelle.



Adaptations possibles du parcours

Validation d'acquis académiques et/ou Aalègement de formation grâce aux passerelles possibles entre certaines certifications.

Modalités d'alternance

Parcours sur 24 mois : 3 Jours en entreprise et 2 jours par semaine en établissement de formation en moyenne pendant les périodes scolaires, ou 2 périodes de stages en formation continue sur 1 an (soit 7 semaines).

Évaluation de la formation

Le diplôme du CAPA JP est délivré à l'issue d'épreuves organisées en Contrôles en Cours de Formations et en épreuves terminales ou en Unités Capitalisables en formation continue.

- La possibilité- de valider un/ou des blocs de compétences.

Des évaluations formatives sont organisées tout au long de la formation.

Frais - Rémunération - Financements

Aucun frais pédagogiques

- Vous entrez en voie directe (10 mois)
 - Plusieurs financements possibles : Pôle emploi, Région, Transition Pro, CPF, OPCO. Se rapprocher du centre de formation.
 - Tarifs à partir de 14,00 € minimum de l'heure.
 - Rémunération possible
- Vous entrez en voie professionnelle (24 mois)
 - En tant que salarié en contrat d'alternance, la rémunération minimale peut aller de 27 à 100 % du SMIC.
 - La formation est prise en charge par l'organisme financeur (OPCO, collectivité et tout organisme collecteur des fonds de formation dont dépend l'entreprise.

CFPPA de ROANNE-Chervé-Noirétable

42124 PERREUX
Tél : 04.77.44.82.00
cfa.roanne@educagri.fr